



VILLE DE
Monts

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

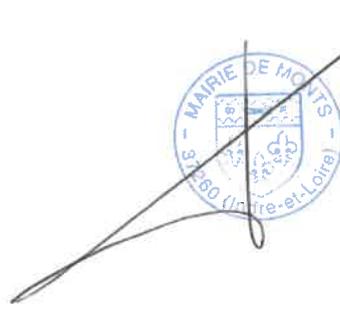
**Le Mardi 08 avril 2025 à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 février 2025.

- 1 - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**
- 2 - DOMAINE ET PATRIMOINE**
 - 2-1 Renouvellement convention de mise à disposition de parcelles communales - Jardins partagés et verger associatif
- 3 - FINANCES**
 - 3-1 Participation aux charges de scolarité entre les communes de Monts et de Sorigny
 - 3-2 Tarif temporaire de location salle Saint Exupéry à compter du 02 juin 2025
 - 3-3 Accord de principe de garantie d'emprunt / acquisition en VEFA de 32 logements intermédiaires en PLAI, PLS et PSLA
- 4 - FONCTION PUBLIQUE**
 - 4-1 Création de 4 emplois non-permanents pour accroissements saisonniers d'activité
 - 4-2 Création d'un poste permanent à temps complet d'agent polyvalent du service Scolarité
 - 4-3 Création d'un poste permanent à temps non complet d'assistant(e) de gestion administrative du Pôle services à la Population
 - 4-4 Création d'un poste permanent à temps complet de régisseur culturel
 - 4-5 Création d'un poste permanent de Responsable du service Sécurité Urbaine dans le cadre de la réorganisation du Pôle Services à la Population
 - 4-6 Mise à jour du tableau des effectifs

5 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES



**Le Maire,
Laurent RICHARD**